

COMMUNE
DE
CÉNAC-ET-SAINT-JULIEN
DORDOGNE
24250

Envoyé en préfecture le 13/04/2023
Reçu en préfecture le 13/04/2023
Publié le 14.04.2023
ID : 024-212400915-20230413-2023_5-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Téléphone 05 53 31 41 31
Télécopie 05 53 31 41 32
E-mail : mairie.cenac@wanadoo.fr

N° 5/2023

Nombre de conseillers
en exercice : 14 L'an deux mille vingt trois

présents : 13 Le 12 Avril

votants : 13 Le Conseil Municipal de la Commune de CENAC ET SAINT JULIEN
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie
sous la Présidence de Mme Joëlle DEBET DUVERNEIX, Maire
Date de la convocation du conseil : 6 avril 2023.

Secrétaire de séance : Eric CHERON

PRESENTS: M Mmes Joëlle DEBET DUVERNEIX, Eric CHERON, Martine
CONSTANT, Stéphane ALVES DE MATOS, Jean-Luc BRUGUES, Anaïs
SARDAN, Claudia STAUBMANN, Françoise JOUVE, Philippe BOISSON,
Frédéric VARGUES, Maxime DE FREITAS, Sylvie JUIF, Serge AZAM,

EXCUSE: Daniel MAURIE

OBJET :
BUDGET PRIMITIF 2023
COMMUNE+CAMPING

Madame La Maire présente le projet de
budget primitif 2023 préparé en commission des
finances. Il s'équilibre en recettes et en dépenses

- Section de fonctionnement : 1 252 391,95 €
- Section d'investissement : 886 925,23 €

*Le budget annexe du camping municipal s'élève

- Section de fonctionnement : 99 832,82 €
- Section d'investissement : 3 272,72 €

Après en avoir délibéré, le conseil
municipal à 11 voix pour et 2 abstentions,

- Adopte les budgets primitifs : commune et camping.
- Précise que la somme de 30 000 € sera reversée au
titre d'excédent du camping sur le budget principal de
la commune ainsi que 37 000 € pour le remboursement des
salaires.
- Décide d'attribuer les subventions détaillées dans le
tableau ci-annexé.
- Décide d'affecter le résultat 2022 de 188 261,77€ de
la façon suivante : Article 1068 : 185 155,82 €
Article 002 : 3 105,95 €.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme.

Certifié exécutoire

A CENAC ET SAINT JULIEN
Le 13 avril 2023

Reçu en Sous-Préfecture
Le 13.04.2023
Publié le 14.04.2023

